

EMPLOI ET PARTICIPATION SOCIALE

Assurer à chaque personne DI-TSA une participation sociale et un parcours vers l'emploi qui soit adapté à ses besoins, digne et durable.

Services socioprofessionnels

3 jours complets

Plateaux de travail

Consultations

Participation citoyenne

Accessibilité électorale

CONSTAT GÉNÉRAL

La pleine participation à la vie sociale et économique des personnes autistes et ayant une déficience intellectuelle nécessite des services stables et divers. L'offre actuelle de services socioprofessionnels, incluant les activités de jour, activités contributives, le développement de l'employabilité et l'intégration et maintien en emploi, est largement insuffisante. De plus, des réformes récentes ont fait naître des inquiétudes quant à la gouvernance des décisions touchant l'avenir des plateaux de travail qui sont pourtant des milieux où les personnes DI-TSA peuvent se réaliser, socialiser et développer leurs compétences.

1 SERVICES SOCIOPROFESSIONNELS

À Montréal, les personnes desservies par le service de base reçoivent en moyenne une demi-journée par semaine. Cette faible intensité, combinée aux listes d'attente et aux interruptions entre « épisodes de services », entraîne isolement, perte d'acquis et alourdissement du fardeau des personnes proches aidantes.

NOTRE DEMANDE

Garantir à chaque personne ayant une DI-TSA l'accès stable et récurrent à 3 jours complets (6 h/jour) de services socioprofessionnels.

2 PLATEAUX DE TRAVAIL

Les plateaux de travail communautaires jouent un rôle central dans le parcours socioprofessionnel des personnes DI-TSA. Il est essentiel de donner au communautaire les moyens de remplir sa mission tout en protégeant les droits des personnes concernées.

NOTRE DEMANDE

Protéger les plateaux de travail en réhaussant le financement des organismes communautaires et assurer leur avenir en consultant toutes les personnes concernées : participants, familles, professionnels et organismes.

3 PARTICIPATION CITOYENNE

Participer socialement, c'est aussi faire entendre sa voix. Les plateformes électorales et les documents d'Élections Québec demeurent largement inaccessibles aux personnes DI-TSA, faute de traduction en langage simplifié, une barrière à l'information qui limite leur pleine participation citoyenne au processus démocratique.

NOTRE DEMANDE

Traduire en langage facile à lire et à comprendre (FALC) les plateformes électorales et les documents d'Élections Québec, et sensibiliser les partis politiques à l'accessibilité de leurs communications, à l'écrit comme à l'oral, tout au long de la campagne.